



Le 30 septembre 2005

Lutte contre l'habitat insalubre : 50 M€ pour la réalisation d'un parc de 50 000 logements sociaux au Maroc

Dans le cadre de la septième rencontre franco-marocaine des chefs de gouvernement et en présence de Monsieur Driss JETTOU, Premier Ministre du Royaume du Maroc, et de Monsieur Dominique de VILLEPIN, Premier Ministre de la République française, le Président du Directoire du Holding d'Aménagement Al Omrane, Monsieur Abdelaziz FILALI BELHAJ, et le Directeur Général de l'Agence Française de Développement (AFD), Monsieur Jean-Michel SEVERINO ont signé le 27 septembre 2005 une convention de financement pour un montant total de 50 millions d'euros, soit près de 550 millions de dirhams.

Le prêt de l'AFD s'appliquera à dix-neuf opérations de résorption et de prévention de l'habitat insalubre, concernant dix villes réparties en trois ensembles :

- 1) l'aire urbaine de Rabat-Kénitra-Témara (deux millions d'habitants)
- 2) l'aire urbaine du Grand Agadir (huit cent mille habitants)
- 3) les villes du nord-est, axe Nador-Berkane-Taourirt-Oujda (huit cent mille habitants).

Ces opérations mobiliseront 690 hectares d'assiette foncière, et aboutiront à la livraison de 28 600 parcelles permettant la construction d'un parc futur de 50 000 logements sociaux, dont 23 300 destinés aux ménages à faibles revenus, parmi lesquels 14 400 affectés au relogement d'anciens « bidonvillois ». La population bénéficiaire totale est estimée à 200 000 personnes.

Les opérations financées par l'AFD représentent des travaux de l'ordre de 170 millions d'euros (1,870 milliards de dirhams). Le prêt de 50 millions d'euros (550 millions de dirhams) de l'AFD permet de couvrir les besoins en trésorerie des premières années, qui sont dus au décalage existant entre la réalisation des travaux de valorisation des terrains et leur commercialisation effective.

Ce financement concessionnel de l'AFD, consenti sur une durée de vingt ans, contribuera au financement du programme de résorption de l'Habitat insalubre du holding d'Aménagement Al Omrane. Le Holding, qui a succédé à l'Agence Nationale de Lutte contre l'Habitat Insalubre en décembre 2003, dispose d'une mission centrée sur l'aménagement urbain, en particulier à vocation sociale, et la réalisation des infrastructures urbaines de base.

Le projet participe à la réalisation de la politique du Gouvernement du Maroc en matière de logement, qui vise à résorber l'habitat insalubre et les bidonvilles d'ici 2010. Ce programme, dénommé « Villes sans bidonvilles », s'est fixé l'objectif de produire 100 000 logements par an accessibles aux populations pauvres, de supprimer les petits bidonvilles et de restructurer les bidonvilles de grande taille, en les dé-densifiant et en les dotant des infrastructures et services de base. La finalité de programme est d'améliorer les conditions de vie des populations urbaines marocaines les plus défavorisées, à travers la résorption de l'habitat insalubre et des bidonvilles, dans une approche globale de la ville et du développement urbain au Maroc.